

# Les Nouvelles de la PFUE n°17

Jeudi 8 juin 2022

## L'essentiel de la semaine

### Conseil des Affaires générales (Cohésion)

Lors du [Conseil des Affaires générales](#) qui s'est tenu le 2 juin, les ministres ont approuvé les conclusions sur le 8<sup>e</sup> rapport de la Commission sur la politique de cohésion européenne, soulignant que ce rapport intervenait dans un contexte marqué par des crises (Covid-19, guerre en Ukraine, ...) et des enjeux de long terme (changements climatiques, démographiques, ...) dont les effets sont asymétriques sur les Etats membres et les régions. Le Conseil a souligné que la politique de cohésion devait mieux prendre en compte les besoins et le potentiel des territoires afin de cibler les investissements les plus pertinents à l'échelle locale.

### Conseil Transports

Le 2 juin, [les ministres européens des Transports](#) ont adopté une orientation générale sur trois propositions législatives du Paquet *Fit for 55* relatives aux transports (infrastructures pour les carburants alternatifs AFIR, FuelEU Maritime, RefuelEU Aviation). Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre de ce paquet législatif. Pour le secteur des transports en particulier, l'objectif est de réduire de 90 % ses émissions de gaz à effet de serre (qui représentent actuellement plus du quart des émissions de l'UE).

### Conseil des Affaires étrangères

Le 3 juin, [les ministres européens des Affaires étrangères](#) ont débattu de la préparation de la douzième conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra du 12 au 15 juin à Genève, en se déclarant largement favorables à la ligne d'action proposée par la Commission qui appelle notamment à une réforme de l'organisation. Le Conseil a également procédé à un échange de vues sur l'état actuel des relations commerciales entre l'UE et les États-Unis. Le Conseil a salué le travail du Conseil du commerce et des technologues UE-Etats-Unis (CCT) qui constitue un élément important pour rétablir la culture de la coopération, tout en respectant l'autonomie réglementaire de l'UE et des États-Unis. Enfin, les ministres ont fait le point sur les récents développements et les principales orientations dans les relations commerciales avec la Chine. Ils ont insisté sur la nécessité de répondre aux préoccupations de longue date liées à l'accès au marché et aux conditions d'investissement en Chine, afin de garantir des relations commerciales et économiques équilibrées et fondées sur la réciprocité.

### Conseil Télécommunications

Lors du [Conseil Télécommunications](#) du 3 juin, les ministres ont procédé à un échange de vues sur la législation sur l'intelligence européenne (IA Act). Les ministres appellent à clarifier les définitions de l'IA, la classification à de l'IA à haut risque, la gouvernance et l'articulation avec les autres réglementations existantes. Les travaux sur ce texte se poursuivront au Conseil sous Présidence tchèque. Les ministres européens ont également débattu sur la loi sur les données (Data Act), rappelant l'enjeu de déverrouiller les données industrielles pour la croissance de l'économie européenne. Les Etats membres appellent à clarifier le cadre applicable au partage des données avec les gouvernements, à assurer une réutilisation des données pour l'innovation et à construire une concurrence loyale et fiable.

### Salaires minimaux : le Conseil et le Parlement parviennent à un accord en trilogue

Le 7 juin, la présidence du Conseil et les négociateurs du Parlement européen sont parvenus à un [accord politique provisoire](#) sur le projet de directive relative aux salaires minimaux adéquats dans l'Union. Une fois adoptée définitivement, cette législation favorisera le caractère adéquat des salaires minimaux légaux et contribuera ainsi à l'instauration de conditions de travail et de vie décentes des salariés européens.

### Equilibre femmes-hommes au sein des conseils d'administration : le Conseil et le Parlement parviennent à un accord en trilogue

Le 8 juin, le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à [un accord politique provisoire](#) sur une nouvelle législation visant à favoriser une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration des sociétés cotées. Le Conseil et le Parlement européen ont donc convenus que les sociétés cotées devraient viser à ce qu'au moins 40 % de leurs postes d'administrateurs non exécutifs soient occupés par des membres du sexe sous-représenté d'ici à 2026.

## L'agenda de la semaine prochaine

### Les rendez-vous politiques importants

- **Le 9 juin** : Conseil Compétitivité (Marché intérieur et industrie)
- **Le 9 juin** : Conseil Justice et affaires intérieures
- **Le 10 juin** : Conseil Compétitivité (Recherche et espace)
- **Le 13 juin** : Conseil Agriculture et pêche
- **Le 14 juin** : Conseil Santé
- **Le 16 juin** : Conseil Emploi

### Les colloques et conférences à suivre

- **Du 9 au 10 juin** : **Faire vivre l'Europe pour et avec les jeunes** : organisée à Strasbourg par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, ce [colloque](#) permettra de mener une réflexion sur les différentes formes de participation et d'inclusion des jeunes dans les processus décisionnels de l'Union européenne et des États membres. Il rassemblera un panel d'experts, de chercheurs, de professionnels de la jeunesse et de représentants d'organisations de jeunesse.
- **Du 15 au 16 juin** : **5<sup>ème</sup> Conférence européenne sur la défense et l'environnement** : *Quels sont les défis et les opportunités pour les armées dans la mise en œuvre du droit européen de l'environnement ?* Cette question sera au cœur de la cinquième édition de la conférence européenne sur la défense et le climat qui se tiendra à Paris.